

**Modification de la capacité
d'accueil de la Licence
Professionnelle Métiers de la
Santé au Travail de l'IUT de
Toulouse**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 juillet 2018

Délibération 2018/07/CFVU- 83

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Vu la proposition du Conseil de l'IUT de Toulouse

Après en avoir délibéré, les conseillers émettent un avis favorable à l'augmentation de la capacité d'accueil de la Licence Professionnelle Métiers de la Santé au Travail.

Toulouse le 9 juillet 2018

Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0